



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET de l'OISE

AVIS AU PUBLIC

Projet de création d'une bibliothèque et d'une salle communale à Dieudonne

Par arrêté préfectoral du 2 mars 2017, sont prescrites, du mardi 28 mars 2017 au vendredi 14 avril 2017 inclus, sur le territoire de la commune de Dieudonne, les enquêtes publiques conjointes :

- portant sur l'utilité publique des travaux et acquisitions foncières nécessaires à la création d'une bibliothèque et d'une salle communale ;
- et parcellaire, à l'effet d'identifier la ou les parcelles à exproprier et leurs propriétaires ou ayants droits.

Permanences du commissaire enquêteur

Conformément à la décision n° E17000031/80 du 23 février 2017 du tribunal administratif d'Amiens, M. Jacques BERTIN, ingénieur spécialisé, est désigné en qualité de commissaire enquêteur et se tiendra à la disposition du public en mairie de Dieudonne aux dates et heures suivantes :

- le mardi 28 mars 2017 de 17 H à 19 H
- le samedi 8 avril 2017 de 10 H à 12 H
- le vendredi 14 avril 2017 de 17 H à 19 H.

où toute correspondance pourra également lui être adressée.

Dépôt des dossiers et registres

Pendant 18 jours consécutifs, les dossiers soumis à enquêtes seront mis à la disposition du public aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de la mairie de Dieudonne et à la préfecture de l'Oise.

A l'issue des enquêtes, les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de Dieudonne et à la préfecture de l'Oise - direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de l'urbanisme, pendant un an.

Pour le Préfet et par délégation,
la Directrice

Sandrine GIRAULT

